



NOTICE POUR L'ACHAT D'UN COMPOSTEUR

La Communauté d'agglomération Béziers Méditerranée autorise l'achat d'un seul composteur par foyer pour les habitants des communes de Béziers, Sauvian, Sérignan, Valras-Plage et Villeneuve-lès-Béziers.

- 1) Par contact téléphonique, vous avez pré-réservé un composteur.
- 2) Afin de confirmer votre réservation, veuillez nous retourner le bon de commande ci-joint accompagné d'un justificatif de domicile (facture eau, gaz, électricité...):

Par courrier :

Communauté d'agglomération Béziers Méditerranée
Quai Ouest - 39, bd de Verdun
CS 30567
34 536 BEZIERS Cedex

ou par mail : ambassadeurdutri@beziers-mediterranee.fr

Pour rappel, la Communauté d'agglomération Béziers Méditerranée autorise l'achat d'un seul composteur par foyer pour les habitants des communes de Béziers, Sauvian, Sérignan, Valras-Plage et Villeneuve-lès-Béziers.

- 3) Lorsque votre commande sera enregistrée, nos services vous contacteront pour organiser la livraison du composteur à votre domicile.

Les composteurs vous seront remis démontés (cerclés), avec une notice de montage et une plaquette sur le mode d'utilisation.

- 4) Vous recevrez par la suite un « avis des sommes à payer » du Trésor public, chargé de collecter votre paiement.

Pour tous renseignements complémentaires, contactez le N° Vert.

N° Vert 0 800 0800 34

encombrants, conteneurs détériorés,
calendriers du tri, composteurs...

du lundi au vendredi : 8h-12h/13h30-17h30
Fermé les jours fériés

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



BON DE COMMANDE POUR L'ACHAT D'UN COMPOSTEUR

La Communauté d'agglomération Béziers Méditerranée autorise
l'achat d'un seul composteur par foyer pour les habitants des communes
de Béziers, Sauvian, Sérignan, Valras-Plage et Villeneuve-Lès-Béziers.

Mme M.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

Plage horaire pour vous joindre :

courriel :

Commande pour un composteur au tarif unitaire de 13 euros TTC

Merci de joindre un justificatif de domicile (facture eau, gaz, électricité...)

Le règlement s'effectuera après réception du composteur.